

COMMUNIQUÉ N° 3 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 TOURNUS DU PERSONNEL

La Municipalité a procédé à l'engagement d'une collaboratrice administrative à 50 % dès le 1^{er} octobre 2021 au service de la Sécurité publique. Cet engagement est entièrement financé par l'obtention d'APG Covid.

La Municipalité a procédé à l'engagement de deux collaboratrices administratives à 100 % dès le 12 octobre 2021 en charge des réponses aux citoyens concernant les données personnelles présentées sur le darknet.

La Municipalité a procédé à l'engagement d'une collaboratrice administrative à 60 % au Contrôle des habitants afin de pourvoir un poste vacant.

Dans le cadre de l'arrêt maladie de long terme d'un collaborateur, la Municipalité a dû se résoudre à mettre un terme à son contrat, à la demande des acteurs sociaux et afin qu'il puisse bénéficier d'une prise en charge complète AI.

2 ENGAGEMENT D'UN CHEF DES SERVICES TECHNIQUES A L'INTERIM

Afin de pallier rapidement le départ de la Cheffe des services Techniques, la Municipalité a fait appel à M. Gambarasi, ancien Chef des services Techniques parti à la retraite en été 2020.

M. Gambarasi a répondu très positivement à cet appel et œuvre déjà depuis le 27 octobre 2021 au sein de notre administration.

3 TERRASSES EPHEMERES

Une douzaine de commerces et restaurants de la ville ont reçu une autorisation « terrasses éphémères » valable jusqu'à nouvel avis des autorités rolloises et cantonales. Ces extensions de terrasses ont été mises en place pour compenser l'espacement des tables dans les restaurants et commerces ainsi que la perte de leur chiffre d'affaires en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19.

4 PQ GARE NORD – SCHENK : REMANIEMENT PARCELLAIRE

Un acte de remaniement parcellaire concernant l'actuelle parcelle 427, propriété de Schenk SA, a été signé par la Municipalité. Il s'agissait notamment d'adapter le parcellaire tel que figurant dans le dossier du Plan de quartier (PQ). Ainsi, il avait notamment pour but de créer la future parcelle 1673 destinée à la réalisation du quartier mixte et d'adapter la parcelle communale 1438 afin de permettre le déplacement du chemin du Grand-Pré au centre du futur quartier.

5 BATIMENTS

Le CMS quittant prochainement les locaux du Château (31 mars 2022), la Commune a mandaté le bureau d'architecte Philippe Péclard afin d'étudier la possibilité d'y installer la Sécurité Publique. Compte tenu de la place à disposition, ladite étude portera également sur la faisabilité d'y établir une UAPE. La synthèse sera effectuée d'ici au 30 novembre prochain.

6 RESEAU GAZ

Dans le cadre du chantier du SIDERE, la Commune de Rolle a profité de ces travaux pour procéder à la pose d'une nouvelle conduite de gaz en parallèle de celle de l'eau potable sur un tronçon donné du ch. du Couchant.

Suite au contrôle périodique effectué par les SiL, 3 fuites de gaz ont été détectées et réparées.

7 SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La vente des bons est prolongée au 30 novembre 2021 pour inciter la population à faire ses achats de Noël à Rolle. Les bons sont valables jusqu'à fin avril 2022.

Au 29 octobre 2021, 1811 bons ont été émis pour un montant de 345'900 CHF dont 40'400 CHF ont été offerts aux personnes bénéficiaires des subsides de l'assurance maladie.

8 CYBERATTAQUE : INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LE DARKWEB

Comme annoncé dans le tous-ménages de novembre, les premiers résultats personnalisés de recherche ont été distribués dès le 19 octobre aux personnes qui en ont fait la demande. La population a été avertie que le formulaire conçu dans ce but, toujours disponible sur rolle.ch et au guichet, est à remettre jusqu'au 22 janvier 2022 au plus tard.

Les statistiques au 4 novembre 2021 sont :

- Nombre total de demandes parvenues : 690
- Nombre de demandes traitées : 249
- Nombre de demandes remises : 94

Une procédure interne réglant les opérations et les mesures de sécurité et de confidentialité assure un traitement homogène et réduit au maximum tout risque de nouvelle cyberattaque autour de ce travail.

Certains cas d'entreprises ou d'institutions demandant un traitement particulier ne sont pas considérés dans ces chiffres.

L'entier des boîtes mail et des fichiers plats exposés sur le darkweb a maintenant été analysé par le personnel communal et la Municipalité : les personnes dont les données sont classées au niveau « Confidentiel » ou « Confidentiel prioritaire » seront contactées par l'administration.



9 PLAN DE LEGISLATURE

Le plan de législation sera remis à chaque membre du Conseil.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst